

Dossier de presse de l'Union Départementale CFDT de la Mayenne

Laval, le 15 novembre 2016

L'Union Départementale CFDT de la Mayenne

Le 28 avril 2016, la CFDT de la Mayenne s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire à Laval de 14H00 à 17H00.

Ce rassemblement était avant tout nécessaire pour procéder à l'élection des nouveaux responsables de l'Union Départementale et de permettre des échanges et débats entre militants sur l'actualité nationale, régionale et départementale (Loi Rebsamen, Loi travail...).

Bénédicte MOUTIN après 10 années de militantisme sur le département de la Mayenne laisse la place de Secrétaire Générale de l'Union Départementale de la Mayenne à **Mélanie ALLAIN**.

Pascal DUPLOUY laisse la place de Trésorier à **Maryse LOUAISIL**. Il reste membre de la Commission Exécutive.



Mélanie ALLAIN & Maryse LOUAISIL

Site internet

Depuis le 1^{er} novembre 2016, l'Union Départementale CFDT de la Mayenne a ouvert un site internet qui est hébergé à l'adresse ci-dessous :

<http://www.cfdtud53.fr>

Ce site va permettre une meilleure visibilité de la CFDT sur le département au travers des rubriques suivantes :

- Actualité
- Nous connaître
- Les syndicats
- Adhérer
- Documentation
- Vous accompagner
- BDI (Bureau Départemental Interpro)

Selon l'actualité, d'autres rubriques seront hébergées temporairement comme c'est le cas en ce moment pour les élections TPE et la campagne « Parlons travail ».

Elections TPE

245000 salariés ligériens, dont 25000 Mayennais, des entreprises de moins de 11 salariés (salariés des TPE, assistantes maternelles, salariés du particulier employeur) vont élire leurs représentants régionaux dans les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI). La CFDT revendiquait ce droit depuis plusieurs années et nous l'avons enfin obtenu. Nous sommes fiers de présenter dix candidats pour les pays de la Loire tous issus d'entreprises de moins de 11 salariés.

La CPRI, constituée à partir de juillet 2017, sera un espace de concertation entre représentants des salariés et représentants des employeurs en matière :

- d'emploi
- de formation
- de conditions de travail
- de gestion des conflits individuels et collectifs

Elle pourra faire des propositions en matière d'activités sociales et culturelles.



Les salariés ont reçu un courrier d'information sur le scrutin, ainsi que la confirmation de leur inscription sur les listes.

Les dates de vote sont ce jour méconnus de tous. En effet, le Syndicat des Travailleurs Corses (STC) a décidé de se présenter sur tout le territoire national. Cette décision a été contestée devant la justice par l'ensemble des organisations représentatives au niveau national, y compris la CFDT. La justice a néanmoins validé la candidature du STC.

La CGT a décidé de se pourvoir en cassation contre ce jugement. Elle est la seule organisation à avoir fait ce choix qui entraîne un report des élections. La CFDT ne se joint pas à cette démarche et regrette qu'un contentieux de cette nature vienne perturber la bonne tenue des élections TPE.

La CFDT veut que les salariés des très petites entreprises puissent s'exprimer comme prévu. Elle tient au bon déroulement de cet exercice de démocratie sociale .

Le ministère du travail a indiqué que cette situation n'aura aucune incidence sur la mesure de la représentativité en 2017. Le Haut conseil du dialogue social s'est réuni le 14 novembre pour statuer sur les nouvelles conditions d'organisation des élections TPE et en particulier sur leur calendrier. La CFDT a demandé que le report du scrutin soit aussi court que possible et qu'il soit sans conséquence sur la mesure de la représentativité en 2017.

Malgré l'incertitude engendrée par cette situation, l'ensemble de la CFDT reste mobilisée et continue à aller à la rencontre des salariés.

Des actions sont programmées sur le territoire :

- Mayenne : le 17 novembre 2016 de 14h à 17h30 Place Clémenceau
- Laval : le 23 novembre 2016 de 9h à 12h30 Place du jet d'eau
- Château-Gontier : le 25 novembre 2016 de 14h à 17h30 Place de la République (à proximité du commerce Casino)

Au cours de ces demi-journées, la CFDT va distribuer de nombreux outils de communication (guides, cartes, tract régionaux, calendrier de poche...) pour informer les salariés sur les élections TPE. L'Union Régionale Interprofessionnelle communique également sur les réseaux sociaux :

- Facebook : <https://www.facebook.com/CFDTPDLTPE/?ref=bookmarks>
- Twitter : [@CFDTPDLTPE](https://twitter.com/CFDTPDLTPE)
- Instagram : <https://www.instagram.com/uricfdtelectionstpe/-@uricfdtelectionstpe>



Ces moments seront favorables aux échanges avec les salariés et la possibilité leur sera donnée de répondre à l'enquête nationale « Parlons travail » en direct sur les stands.

Campagne « Parlons travail »

La CFDT a lancé le 20 septembre 2016 une immense enquête nationale sur le travail avec pour ambition de toucher plusieurs dizaines de milliers de salariés, fonctionnaires, indépendants, demandeurs d'emplois...

Cette enquête permet aux gens de s'exprimer sur leur rapport au travail au travers de 150 questions divisées en plusieurs thématiques : mon corps et le travail/mon rapport aux tâches/Mes collègues et moi/ Mon entreprise/Mon rapport à la hiérarchie/souffrance et pénibilité au travail/ Mes aspirations/Mon rapport au syndicalisme.

Avec cette enquête nationale, la CFDT veut redonner la parole aux gens sur leur relation au travail à travers un site web innovant et mettre la question du travail au cœur des débats des présidentielles. La campagne est hébergée à l'adresse :

www.parlonstravail.fr

jusqu'à fin décembre 2016 et la restitution est prévue autour d'un évènement au début de l'année 2017.

Les résultats de l'enquête permettront d'appuyer les revendications de la CFDT et peut être d'en imaginer des nouvelles.

Merci à tous de votre attention

Bien cordialement

Mélanie ALLAIN,
Secrétaire Générale
06.75.88.60.67